



Clôture des ateliers de la coopération décentralisée franco-haïtienne (Fort de Joux, 18 avril 2009)

Allocution d'Alain Joyandet

Monsieur le ministre Charles Josselin,

Monsieur le Président du groupe Haïti, Cher Christian Dupuy,

Monsieur le Maire de Pontarlier, cher Patrick Genre,

Monsieur le directeur de Cabinet de Mme le Premier Ministre d'Haïti,

Messieurs les ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les élus des collectivités territoriales de métropole et d'Outre-Mer,

Mesdames et Messieurs les membres du groupe pays Haïti,

Cher(e)s ami(e)s francophones,

Permettez-moi tout d'abord de remercier la ville de Pontarlier et la communauté de communes du Larmont, leurs élus et leur personnel, pour leur accueil depuis hier à l'hôtel de Ville et maintenant au Fort de Joux. Je remercie tout particulièrement le maire et président de la communauté de communes, Patrick Genre, d'avoir accepté d'héberger ces premiers ateliers de la coopération décentralisée franco-haïtienne.

Mes remerciements s'adressent également à Cités Unies France, pour la préparation de ces rencontres ainsi qu'à son président, Charles Josselin, pour s'être laissé convaincre de tenir ces ateliers ici et à Christian Dupuy pour son implication dans le groupe pays de CUF, au-delà de la coopération que mène sa ville de Suresnes avec Cap Haïtien.

Ma suggestion de tenir ces rencontres dans ce lieu symbolique de la détention et du décès de Toussaint Louverture pouvait sembler surprenante mais le Fort de Joux est un haut lieu de mémoire et de pèlerinage pour nos amis Haïtiens. Je m'y étais d'ailleurs rendu avec Rama Yade le 10 mai dernier à l'occasion de la journée nationale commémorative de l'abolition de l'esclavage comme j'ai visité le mémorial de Toussaint Louverture au musée national d'Haïti.

Le Fort de Joux est aussi un point commun de la longue histoire entre la France et Haïti. C'est aujourd'hui le lieu de lancement d'un nouveau lien entre nos deux pays.

Car Haïti, Mesdames et Messieurs, a besoin de pouvoir compter sur ses amis après une année 2008 particulièrement difficile : Des émeutes de la faim au printemps, des catastrophes climatiques de grande ampleur à la fin de l'été puis des effondrements d'écoles à l'automne...sans compter une crise politique qui s'est étirée du mois d'avril au mois de septembre, bloquant les décisions et les réformes.

J'espère que l'année 2009 sera celle du rebond.

Nous y réussirons d'autant mieux que les Haïtiens, notamment les responsables politiques, sauront dépasser leurs divisions et s'unir pour répondre aux attentes et aux besoins fondamentaux de leur pays.

Pour sa part, la France continuera de répondre pleinement à son devoir de solidarité envers Haïti, un devoir enraciné dans une histoire et une langue commune d'un espace caribéen francophone partagé.

Le Gouvernement auquel j'appartiens s'est donc attaché à relancer nos relations bilatérales. Je me suis rendu en Haïti, en avril dernier puis en septembre, et j'y retournerai en juillet. Nous avons en outre eu le plaisir de rencontrer régulièrement le Président Préval et de recevoir, à Paris et à Strasbourg, Mme Michèle Pierre-Louis. Cette attention soutenue portée à Haïti s'est concrétisée par un effort important dans le domaine de l'aide au

développement.

Alors que la coopération décentralisée constitue le thème de ces travaux, je voudrais rappeler que l'Etat assume bien toute sa part, une part importante, dans l'expression de la solidarité française à l'égard d'Haïti. Notre coopération, qui était de 12 M€ en 2005 (*600 millions de gourdes*) a atteint 26 M€ (*1,25 milliards de gourdes*) l'an dernier, et devrait approcher 30 M€ (*1,5 milliards de gourdes*) cette année. Nous nous efforçons de nous situer au plus près des besoins d'Haïti notamment dans les domaines du renforcement de l'Etat de droit, de la bonne gouvernance, mais aussi de l'éducation, du développement durable et de la relance de l'agriculture vivrière.

Je crois pouvoir dire que face à l'urgence, face aux difficultés que j'ai mentionnées, il y a quelques instants, la France métropolitaine et ultra-marine s'est mobilisée rapidement et a répondu sans tarder. C'est ainsi que j'ai été le premier membre d'un gouvernement étranger à me rendre en Haïti au lendemain des cyclones de septembre. Une aide d'urgence de 4 M€ a été mobilisée et utilisée pour la réhabilitation d'écoles et pour appuyer les cantines scolaires. Nous avons aussi souhaité développer des programmes de travail contre salaire et avons apporté 1,5 M€ pour la reconstruction du Pont stratégique de Montrouis détruit par les cyclones et que je compte bien inaugurer le 10 juillet prochain. Pour faire face à la crise de la faim qui a éclaté en avril 2008, notre aide alimentaire a été portée l'an dernier à 5,8 M€. Enfin, mardi dernier, à Washington, au cours de la Conférence des bailleurs de fonds, le Gouvernement français a annoncé une aide budgétaire additionnelle de 3M€.

Mais l'Etat, Mesdames et Messieurs, quel que soient ses efforts et son engagement de chaque instant, ne peut pas être le seul acteur de la coopération française en Haïti.

Dans ce processus, la coopération décentralisée occupe une place essentielle. Je souhaite rappeler que les Gouvernements français et haïtiens ont voulu accorder une place particulière à la coopération décentralisée dans le document cadre de partenariat (DCP) qui a été signé le 31 décembre 2007, en particulier par le renforcement de la gouvernance locale avec une aide à la formation des élus et des acteurs territoriaux.

Je crois aussi que la coopération décentralisée en Haïti doit pouvoir favoriser des actions locales de relance de l'agriculture vivrière. Je sais que les collectivités françaises sont attachées comme moi-même à cette dimension.

La coopération décentralisée trouve également sa place dans le cadre du Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) "*appui au processus de décentralisation en Haïti*" qui a été signé très récemment entre la France et Haïti le 13 mars 2009. Je tiens à vous dire ici qu'il pourra d'ailleurs être fait appel à l'expertise des collectivités territoriales françaises pour certaines actions de ce FSP, notamment en matière de formation d'élus locaux haïtiens.

Comme vous le savez, rien ne remplace la proximité des échanges entre les élus locaux et le personnel territorial par des partenariats de coopération décentralisée.

Nous soutenons très largement ces partenariats par nos cofinancements - **263.500 Euros en 2008** -, mais également en favorisant le travail des réseaux d'élus. C'est pour cette raison que nous soutiendrons la mise en place d'un réseau franco-haïtien de collectivités territoriales.

Aujourd'hui il faut également préparer la mise en place de nos prochains programmes triennaux pour la période 2010/2013 qui permettront de fixer des partenariats sur la durée. Il faut réfléchir à la manière dont nous allons soutenir la coopération décentralisée franco-haïtienne grâce à ces programmes. Mais, bien évidemment, l'initiative et les projets doivent émaner des collectivités territoriales. C'est la raison pour laquelle je souhaite appeler votre attention, dès à présent, sur cette échéance.

Le développement des collectivités territoriales haïtiennes est un élément important du processus démocratique et, d'une manière générale, du redressement d'Haïti qui va connaître un nouvel essor à la suite de la réunion de Washington.

Naturellement, vous le savez déjà, nous soutenons très activement l'organisation des premières Assises de la coopération décentralisée franco-haïtienne qui se tiendront en Haïti les 10 et 11 juillet 2009. Notre Ambassade à Port-au-Prince est déjà mobilisée pour vous aider dans la préparation de ces Assises.

Pendant vos travaux hier et ce matin vous avez pu avancer sur un projet de programme. D'autres réunions seront nécessaires pour aboutir à un programme définitif répondant à l'attente de nos amis Haïtiens qui fondent beaucoup d'espoir, je le rappelle, sur les Assises du mois de juillet prochain. Un signe de cet intérêt est sans conteste l'ouverture probable de ces Assises par la Première Ministre, Mme Michèle Pierre-Louis, en personne.

Pour ma part, après les monts du Doubs, je vous donne rendez-vous le 10 juillet en Haïti pour cette grande manifestation.

Avant de nous quitter, je renouvelle mes remerciements aux organisateurs de cette réunion à Pontarlier et au Fort de Joux ainsi qu'à tous les participants avec un salut particulier pour nos amis haïtiens et nos élus d'Outre-Mer qui ont effectué un long déplacement.

Je vous remercie de votre attention.

